



Mondercange, le 15 juillet 2019

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du 19 juillet 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 19 juillet 2019 l'intervention suivante :

Fin juin, les médias ont rapporté la décision du Gouvernement de réaliser la future école de police au Verlorenkost et non à Mondercange. Comme ce fait a des répercussions considérables sur les affaires de notre Commune, nous avons l'honneur de demander au Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins a été associé à la prise de décision dans la question sous rubrique ?
- est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins partage les vues du Gouvernement en ce qui concerne le futur emplacement de l'école de police ?
- si non, est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins entend entreprendre des démarches pour remettre le sujet en discussion ?
- sachant que le site de l'ancien HMC était prévu pour faire place au projet, est-ce que la décision intervenue aura pour conséquence que le bâtiment existant n'est pas voué à disparaître à court terme ?
- si oui, est-ce que la structure continuera à servir d'abri aux demandeurs de protection internationale ?

- est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins est en contact avec les autorités qui gèrent cette institution et peut-il informer sur l'évolution projetée ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Marc BIEVER
Marc FANCELLI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK